



Quel avenir pour les jeunes ?

Limitation dans le temps des allocations d'insertion et champ du pouvoir

Par Jean Blairon, directeur de RTA et Guy Fays, secrétaire régional de la FGTB-Namur

Le lundi 10 mars, à l'appel de la FGTB, rejointe par d'autres partenaires en Wallonie, et en front commun à Bruxelles, 15.000 personnes manifestaient dans 17 villes du pays pour protester contre un drame social on ne peut plus prévisible. Après nombre de chômeurs complets indemnisés qui ont déjà commencé à être frappés par la dégressivité de leurs allocations, c'est au tour des personnes qui bénéficient des allocations d'insertion, soit celles qui n'ont pas eu l'opportunité de travailler suffisamment pour avoir droit aux chômage complet, d'être touchées : le 1er janvier 2015, en effet, les mesures décidées par le gouvernement fédéral en 2011 seront d'application. La limitation dans le temps des allocations d'insertion est fixée à trois ans, et le compte à rebours a commencé le 1er janvier 2012. Début 2015, ce sont 50.000 personnes qui seront privées d'allocations, dont une majorité en Wallonie. C'est pour réclamer le retrait de cette mesure inique que les manifestants se sont mobilisés. Cette analyse cherche dans le fonctionnement du champ du pouvoir les raisons pour lesquelles un certain nombre d'acteurs politiques continuent à défendre cette mesure, contre toute raison apparente.

Qu'est-ce qui, dans ce fonctionnement, contribue à rendre l'Etat parjure, suicidaire, excessivement bureaucratique, et ses serviteurs, en définitive, « désaffiliés par le haut » ?

- [Lire l'analyse](#)
- [Voir le reportage de la manifestation à Namur sur Interomag.](#)

Qu'ont à nous apprendre les « NEETs » ?

Par Jean Blairon, Isabelle Dubois, Jacqueline Fastrès, Caroline Garzón, Jérôme Petit et Laurence Watillon

Cette newsletter aborde également une autre catégorie de jeunes (et en partie la même d'ailleurs) malmenée par notre société, celle des NEET. Ces jeunes adultes sont cartographiés comme ne se trouvant ni à l'emploi, ni dans une filière d'enseignement, ni en formation socio-professionnelle (« Not in Employment, Education or Training »).

En 2013, L'OEJAJ (Observatoire de l'Enfance de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse) a initié la réalisation d'une enquête qualitative sur la situation de ces jeunes cartographiés exclusivement par la négative. La recherche a été confiée à RTA, qui a rencontré 31 jeunes de 18 à 30 ans réputés vivre cette situation. L'idée centrale consistait à considérer que ces personnes pouvaient mobiliser une attitude réflexive sur leur situation et leur trajectoire et que cette analyse pouvait mettre à jour des éléments du « flux de la vie » non pris en compte par la réalité telle qu'elle est instituée, notamment par les marchés du travail, de l'enseignement et de la formation – mais aussi du logement – et par les politiques qui contribuent à les produire.

Les références de l'équipe de recherche, telles qu'elles ont été avancées explicitement dans notre candidature, se sont articulées autour de la sociologie critique de Pierre Bourdieu, dont l'immense somme publiée sous le titre *La Misère du Monde* fournit une « matrice tutélaire irrécusable » pour ce genre de recherche, tant sur le fond du travail que sur sa forme.

L'étude s'articule autour de 4 grands chapitres.

- Comment les personnes interrogées qualifient-elles leur situation ?
- Une lecture en termes de droits du sujet
- Des facteurs aggravants
- Le poids des structures et des politiques structurelles

- [Cette étude de 2013 vient de paraître sur le site de l'OEJAJ : http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=11412.](http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=11412)

Pour prolonger la réflexion :

nos analyses 2013 parues chez nos partenaires, autour de la question de la citoyenneté et des droits culturels

Associations : rencontres pour un contre-pouvoir critique

Par Jean Blairon

Quelle est l'importance du tissu associatif dans l'exercice de la citoyenneté ? Pour répondre à cette question, nous pourrions, à la suite d'Alain Touraine, dire que c'est la **relation** entre associations, mouvements de résistance et de lutte culturelle et médias qui aurait la capacité (et donc pourrait revendiquer la **prérogative**) de « faire pénétrer les demandes sociales dans le champ politique », ce qui aurait comme **utilité** de reconstruire une démocratie qui n'a que trop tendance à fonctionner comme un « marché politique ». Dans cette voie, Jean Blairon est conduit à explorer trois questions :

- le terme « tissu » convient-il dans ce contexte ? ;
- en quoi le champ politique est-il éventuellement trop peu ouvert aux demandes sociales et comment les associations peuvent-elles pallier cette insuffisance ? ;
- pourquoi la démocratie a-t-elle besoin d'être reconstruite ?

Analyse à la demande du CAL, pour son magazine mensuel *Espace de liberté*.

Publié dans *Espace de libertés* en janvier 2014, n°425 pp 14 à 17.

- [Lire l'analyse sur le site dédié à la revue \(n°425\) : www.laicite.be/downloads/xwmmmtt/edl_425.pdf.](http://www.laicite.be/downloads/xwmmmtt/edl_425.pdf)

Les droits culturels - une approche sociologique

Par Jean Blairon

Alain Touraine considère les droits culturels comme ayant une place centrale dans la production de la société. « Le droit d'être soi, le droit d'avoir des droits », selon ses termes, suppose une traduction en droits politiques ayant une portée universelle, et pas seulement individuelle.

Des exemples glanés dans le monde du travail montrent que la question des « droits culturels » touche autant les groupes que les individus, ne se limite pas à des questions touchant les « styles de vie », concerne aussi au premier chef les mouvements sociaux, dont le rôle sera déterminant en la matière.

Analyse à la demande de PAC, pour sa revue trimestrielle *Agir par la culture*.

- [Lire l'analyse sur le site de la revue Agir par la culture, n° 35.](#)

Mars 2014

1, Rue des Rêles Namurwès
B-5000 Namur
Belgique

RTA
Réalisation | Téléformation | Animation